

Écho Système

Le bulletin du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint Laurent

volume 10 numéro 1

Sommaire

PRINTEMPS 2011

- Convocation à l'AGA 1
- La nouvelle Politique des matières résiduelles 2-3
- Les risques côtiers, une problématique d'occupation du territoire 4-5
- Un nouveau portail régional des algues bleu-vert 6-7
- Ici, on composte, du restaurant à la ferme! 7
- Comment se positionne le bois dans la lutte aux changements climatiques 8
- On a imaginé un Bas-Saint-Laurent sans pétrole! 9
- La région ba-laurentienne se prépare en vue de son premier forum social 10-11
- Produire de l'énergie, ça prend de l'énergie! 11-12
- Astuces pour la lutte aux changements climatiques 12
- La Semaine rimouskoise de l'environnement 2011 13
- Petite histoire de valorisation 14
- Projet d'une aire protégée dans les monts Chics-Chocs de la Réserve faunique de Matane 15-16



Le bulletin de liaison l'Écho-Système est de retour avec cette édition printanière. Nous profitons de sa sortie pour vous convier à l'Assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu le jeudi 9 juin 2011 au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 100, 4e Avenue, La Pocatière, prévue pour 16 h.

L'assemblée sera l'occasion de désigner vos représentants au Conseil d'administration, de prendre connaissance du bilan de l'année et d'adopter les nouvelles priorités du plan d'actions 2011-2012. À cet égard, nous vous présenterons les principaux dossiers du conseil de l'environnement, tels que la forêt, l'eau, l'énergie et les matières résiduelles. Vos suggestions pourront également être recueillies, afin que le conseil de l'environnement accomplisse au mieux sa mission de concertation régionale en matière d'environnement et de développement durable dans la région.

Après l'assemblée, vers 18 h, un buffet sera offert gratuitement aux membres. Comme le thème de l'énergie fut omniprésent au cours de la dernière année, le conseil de l'environnement a décidé d'en faire le sujet principal de cette rencontre. Au programme, le bilan régional des *Rendez-vous de l'énergie* sera présenté pour la première fois. Les participants seront ensuite invités à se déplacer vers le *Centre spécialisé de technologie physique du Québec (CSTPQ)* où une visite guidée de ce bâtiment en voie de certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) les attend. Il est à noter que le conseil de l'environnement remboursera les déplacements à un représentant par organisme membre à but non lucratif et qu'il invite tous ses membres à privilégier le transport en commun. Nous espérons vous compter parmi nous! ■

Nous remercions tous les auteurs pour leur apport à la rédaction de cette publication. La correction a été réalisée par Nathalie Thériault, l'infographie par Luci Côté et l'impression par Impressions LP.



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

88 rue Saint-Germain Ouest,
bureau 104, Rimouski
Québec G5L 4B5
Téléphone : 418 721-5711
Télécopieur : 418 724-2216
crebsl@globetrotter.net

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT



Beaucoup plus vivant et efficace, le nouveau site Internet du conseil de l'environnement est maintenant en ligne.

Bonne visite !





LA NOUVELLE POLITIQUE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

UN BON PAS DANS LA BONNE DIRECTION

PAR KARINE MALENFANT, présidente et LUCE BALTHAZAR, directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent accueille favorablement la nouvelle **Politique québécoise de gestion des matières résiduelles** et le premier plan d'action quinquennal qui ont été dévoilés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, le 15 mars 2011.

Très semblable au projet présenté l'hiver dernier, le conseil de l'environnement estime que la Politique et le plan d'action qui l'accompagne comprennent plusieurs propositions très ambitieuses, comme l'interdiction d'enfouir des matières organiques et l'imposition d'un plafond pour l'élimination des déchets, entre autres. Toutefois, certaines préoccupations demeurent et le conseil de l'environnement est d'avis que des dispositions pour réduire la production totale de matières résiduelles et pour encourager les circuits courts évitant les transports auraient ainsi dû se traduire par des actions plus significatives.

Recycler les matières organiques : un enjeu prioritaire



Le conseil de l'environnement salue le virage qu'entend prendre le gouvernement avec l'application de mesures fermes pour recycler les matières organiques tels les déchets de table, les résidus verts et les autres matières putrescibles.

Pour ce faire, le conseil de l'environnement croit nécessaire d'implanter des solutions adaptées en fonction de la densité de la population, du tonnage de matières à traiter, du mode de traitement et de la distance à parcourir pour l'acheminement des matières. Ces solutions s'avèrent en l'occurrence variées : collecte à trois voies, compostage domestique ou à la ferme, herbicyclage, site de compostage municipal ou communautaire, etc. Dans tous les cas, cependant, il est recommandé de favoriser le traitement biologique de toutes ces matières à l'aide de procédés comme le compostage ou la biométhanisation.

Réduire les déchets à la source

Le dernier **bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec** (RECYC-QUÉBEC, 2008) indique que la production totale des matières résiduelles a augmenté de 47% depuis 1998. Pourtant, l'approche des 3RV-E (priorisant dans l'ordre la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation puis l'élimination) constituait un des principes fondamentaux de la précédente politique. Le plan d'action 2011-2015 ne propose pas d'objectif chiffré ni de mesures jugées assez probantes pour réduire la production de matières résiduelles et stimuler un véritable changement de cap. Le conseil de l'environnement continuera un travail de sensibilisation auprès du gouvernement et des décideurs pour ajouter des actions concrètes en faveur de la réduction à la source.



Favoriser les circuits courts

On observe que les déplacements des matières résiduelles envoyées au recyclage ou à l'élimination vont en augmentant au Québec et la région n'y fait pas exception.

Pour contrer les changements climatiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les autres nuisances dues au transport, il est suggéré d'intégrer des dispositions afin de réduire au maximum la circulation de déchets ou de matières récupérées sur les routes du Québec. Par exemple, un soutien peut être accordé pour la création de marchés et de débouchés sur de courtes distances en région, pour le réemploi, le recyclage, et particulièrement la fabrication ou la vente de produits fabriqués en matières récupérées.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son premier plan d'action sont accessibles sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca.

RAPPELS

Objectif fondamental de la Politique :

- Éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.

Objectifs quantitatifs du premier plan d'action d'ici la fin de 2015 :

- Ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées;
- Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition dans le secteur du bâtiment. ■

Saviez-vous que ...

LA TOURNÉE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTAL E



EST ARRIVÉE !

Durant tout le printemps 2011, ENvironnement JEunesse offre GRATUITEMENT sa conférence sur la mobilité durable.



Cette conférence dresse un portrait de la situation québécoise en matière de transport et d'aménagement du territoire. Les différents modes de transport présentent tous des avantages et des désavantages. L'auto, le vélo et le transport collectif sont-ils en compétition ou complémentaires? Comment concilier nos aspirations en termes de qualité de vie et de préservation de l'environnement, sans compromettre nos besoins en déplacement?

Pour réserver une conférence, communiquer avec Nicolas Nadeau, coordonnateur du Service d'éducation environnementale.

Courriel : nnadeau@enjeu.qc.ca

Téléphone : 1 866 377-3016 poste 227

Pour plus d'information : www.enjeu.qc.ca

LES RISQUES CÔTIERS, UNE PROBLÉMATIQUE D'OCCUPATION DU TERRITOIRE



© Benoît Vigneault

PAR ÉTIENNE BACHAND et MARIE-NOËLLE JUNEAU, *Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire*

Les raisons pour lesquelles nous occupons le littoral sont diverses, et habituellement d'ordres social, économique et de loisir. À l'heure actuelle, les paysages grandioses et la proximité de la mer inspirent plusieurs riverains à s'y établir de manière permanente. Cependant, ces derniers s'exposent à leur insu aux risques côtiers.

Sur le territoire du Bas Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, les installations en zone côtière sont particulièrement exposées aux risques d'érosion et de submersion marine. La tempête de décembre dernier a laissé beaucoup de dégâts dans le paysage et dans la mémoire des gens. Plusieurs riverains ont subi de lourds dommages matériels qui représentent parfois la perte d'un investissement de toute une vie. Le temps est maintenant venu de réfléchir à l'avenir afin de faire des choix éclairés pour ainsi prévenir et atténuer notre exposition aux risques côtiers.

Ces choix sont:

- Le retrait planifié (déménager les infrastructures à risques);
- L'adaptation (revoir le zonage en zone littorale);
- La protection (combinaisons de techniques douces et dures).

Chacun de ces choix présente des avantages et des inconvénients, et ce, tant au niveau social, environnemental

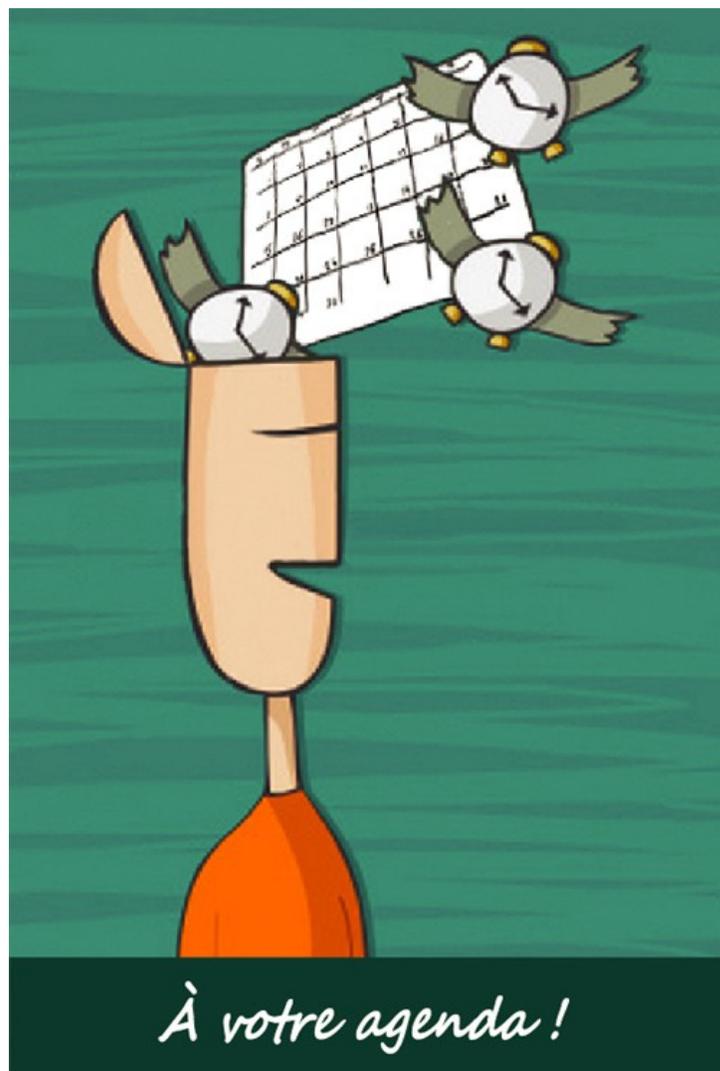


qu'économique. L'adaptation semble à ce jour la seule solution à long terme pour les communautés côtières. Celle-ci comprend un zonage adapté aux risques côtiers sur une vision à long terme (25 ans et plus) où des restrictions sont imposées en vue d'éviter des investissements dans des secteurs vulnérables et au sein duquel une combinaison de techniques douces et dures est mise de l'avant afin de protéger des infrastructures essentielles.

La problématique des risques côtiers ne date pas d'hier. À cette fin, le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a réalisé une tournée de soirées d'information publiques intitulée *Côtes à côtes face aux risques côtiers : vers un avenir viable pour les communautés du Saint-Laurent*. Initiées en janvier 2010, ces soirées ont permis une sensibilisation du territoire couvert par la ZIP en rencontrant près de 800 participants, répartis dans plus d'une trentaine de municipalités entre Berthier-sur-Mer et Les Méchins. Les participants étaient représentés à 75% par les citoyens et à 25% par le monde municipal, les MRC et divers ministères. L'ensemble de ces personnes a été informé des facteurs responsables de l'évolution de la côte, sensibilisé aux différents acteurs présents sur la côte et leur responsabilité respective, puis exposé à une variété d'exemples d'actions réalisées ici et ailleurs afin d'accroître la capacité d'adaptation des communautés côtières du Saint-Laurent face aux risques côtiers.

Au terme de ces rencontres, le manque de solutions à court terme a été largement évoqué par les citoyens. Rappelons qu'il n'existe pas de solution miraculeuse à cette problématique et qu'une évaluation des coûts-avantages des différentes techniques (dures et douces) actuellement disponibles est tout à fait légitime. Plusieurs facteurs font augmenter le niveau de risque en milieu côtier : l'augmentation de l'occupation de la côte, l'augmentation de l'artificialité des côtes (enrochements, murets), la réduction de la période d'englacement du Saint-Laurent, la hausse du niveau marin et l'augmentation de la fréquence des tempêtes.

Étant donné l'éminence des risques côtiers, le comité ZIP invite chacun à se responsabiliser et à réfléchir aux gestes qu'ils poseront dans l'avenir sur le plan de l'aménagement et de l'occupation du territoire en zone côtière. En toute connaissance de cause, il est important d'évaluer si les investissements en bordure du fleuve en valent encore la chandelle. ■



40^e ANNIVERSAIRE LA SEMAINE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Du **5** au **11 JUIN 2011** se déroule
la **Semaine canadienne de l'environnement**
qui porte cette année le thème
Préservons nos forêts, protégeons notre avenir.

À mettre aussi à l'agenda :

22 MAI Journée internationale de la diversité biologique

5 JUIN Journée mondiale de l'environnement

8 JUIN Journée de l'air pur

8 JUIN Journée des océans

Du **5** au **13 JUIN** Semaine des rivières et des océans



UN NOUVEAU PORTAIL RÉGIONAL DES ALGUES BLEU-VERT POUR LE BAS-SAINT-LAURENT



PAR BENJAMIN GRÉGOIRE, *chargé de projet, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*

Le portail régional des algues bleu-vert du Bas-Saint-Laurent a eu droit à une refonte majeure au début de l'année 2011. Cette plateforme, qui regroupait déjà une foule d'informations et de documents sur la problématique des algues bleu-vert, est maintenant bonifiée par des sections à l'intention des municipalités et des agriculteurs. Un nouveau répertoire des ressources et des actions régionales permet également aux visiteurs de prendre connaissance des actions de lutte aux algues bleu-vert qui ont eu lieu dans le Bas-Saint-Laurent. Ce répertoire sera mis à jour par les acteurs régionaux grâce à un formulaire d'inscription en ligne. Le portail est accessible sur le site du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, au www.crebsl.com.

Rappelons que le **Plan d'action régional sur les algues bleu-vert 2008-2011** s'est concrétisé à la suite de trois forums régionaux qui ont eu lieu en juin 2008 à Notre-Dame-du-Lac, Rimouski et Sayabec, réunissant une centaine d'intervenants des milieux agricole, municipal, forestier, ainsi que d'associations de riverains. La mise en œuvre du plan d'action a été confiée à un comité directeur réunissant des représentants du conseil de l'environnement, de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL) et des quatre organismes de bassins versants du territoire.

Le plan d'action comprend 31 mesures réparties sur trois ans, et s'adresse autant aux acteurs concernés qu'au grand public. Les principales actions du plan visent à sensibiliser et informer les intervenants et la population sur les floraisons d'algues bleu-vert, à améliorer les connaissances sur le sujet et à trouver des solutions adaptées à la réalité régionale. Les deux premières années du plan ont été financées par la CRÉBSL, et différents scénarios sont présentement à l'étude pour les années subséquentes.

La lutte aux algues bleu-vert est toujours d'actualité en région, alors que le bilan final de la gestion des épisodes en 2010 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) fait état de six plans d'eau touchés par des fleurs d'eau dans le Bas-Saint-Laurent, dont celui du Lac Michaud de Saint-Noël dans la vallée de la Matapédia, pour la première fois depuis 2004. Ce plan d'eau nouvellement atteint est d'ailleurs un des trois plans d'eau au Québec ayant fait l'objet d'un avis de santé publique en 2010.

La présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert est généralement le résultat d'un surplus de phosphore. Pour y remédier, les charges de phosphore parvenant dans le bassin versant d'un plan d'eau doivent être diminuées suffisamment, de même que l'habitat doit être protégé ou réhabilité, afin de minimiser le ruissellement vers le milieu aquatique.

Les charges de phosphore peuvent cependant provenir d'une multitude de sources, telles que certaines activités agricoles et industrielles, les eaux usées domestiques et des fertilisants. Par conséquent, l'élimination de la floraison d'algues bleu-vert d'un plan d'eau repose sur la mise en œuvre d'une combinaison de solutions ciblées en fonction de la réalité d'un bassin versant. Le répertoire des ressources et des actions régionales du portail présente actuellement plus de 40 exemples

d'actions qui ont été implantées par des ministères, des MRC, des villes, des municipalités, des organismes de bassins versants et des associations de riverains du Bas-Saint-Laurent. Ces actions sont aussi diverses que variées : sensibilisation des riverains, des agriculteurs et des intervenants de l'eau, renaturation et revégétalisation des berges, distribution d'arbres, caractérisation, inspection et vidange des installations septiques, application de la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés, etc. Le détail de ces actions et de leurs auteurs sont disponible sur le site du conseil de l'environnement, au www.crebsl.com. ■



ICI, ON COMPOSTE, DU RESTAURANT À LA FERME!

PAR JOANIE TRUDEL, *Le Poids Vert de Rimouski-Neigette*

Dans le contexte environnemental actuel, les municipalités du Québec sont appelées à mettre en œuvre des actions concrètes visant à relever le défi de la valorisation des matières organiques. Notre projet s'inscrit dans l'esprit et les objectifs de la **Politique sur la gestion des matières résiduelles du Québec** et son plan d'action 2010-2015.

Le Poids vert de Rimouski-Neigette a poursuivi pour une deuxième année son projet *Ici, on composte*, une collecte et un compostage des matières putrescibles en partenariat avec des entreprises en restauration. Cette deuxième phase du projet-pilote a toujours le même objectif initial : diminuer l'empreinte écologique des commerçants par la diminution de la quantité de déchets générés. C'est aussi l'occasion de démontrer à la population une initiative concrète de compostage afin de les sensibiliser à se responsabiliser eux aussi, comme citoyens et producteurs de déchets.

La récupération, le traitement et la mise en valeur des matières putrescibles comportent des retombées positives, tant sur les plans environnemental, économique et social. En effet, le détournement des matières organiques des lieux d'enfouissement réduit notamment les risques pour la santé et l'environnement associés à la contamination des eaux souterraines par le lixiviat. De plus, en permettant à une ferme de revaloriser ces résidus en une matière riche, cela contribuera au maintien de la qualité des sols et augmentera les rendements de culture.

Cette année, six entreprises s'y sont ralliées et ont ainsi cumulé un total de 2250 kg de matières putrescibles. Le projet s'est déroulé sur 18 semaines, échelonné entre la fin juin et la fin octobre. Les matières ont été collectées à raison d'une fois par semaine chez l'ensemble des commerçants.

Les matières putrescibles sont transportées une première fois des cuisines des commerces dans un grand bac-coffre situé derrière le restaurant et fermé par un cadenas afin que les passants ne puissent y jeter toutes sortes de matières non désirées.

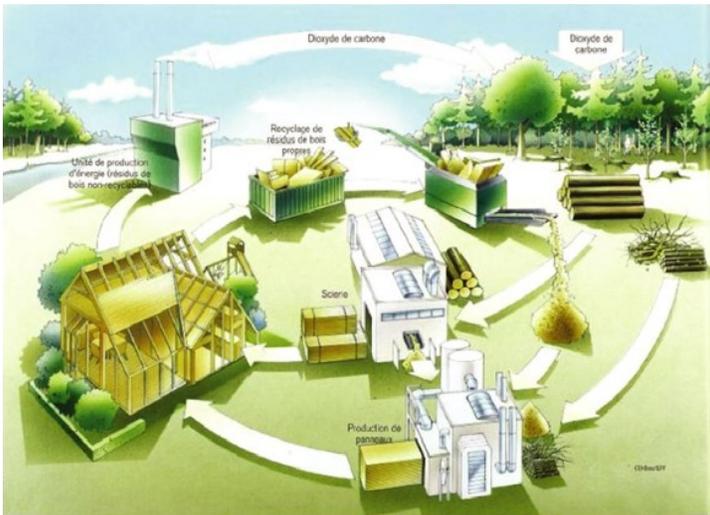
Ensuite, ce sont les éco-conseillers qui, à raison de deux heures par semaine, assurent la collecte et le transport des matières jusqu'à la ferme.

La ferme Sageterre a été choisie comme site de compostage pour deux raisons : d'une part, sa proximité géographique (située à moins d'une dizaine de kilomètres des commerçants générant les matières); d'autre part, sa nécessité de compost pour la production maraîchère. Chaque semaine, une personne résidant à la ferme s'est assurée d'ouvrir les sacs compostables provenant des restaurateurs afin d'assurer une aération optimale ainsi que de retourner à l'occasion les matières pour en faciliter la décomposition.

Enfin, le projet veut permettre de réunir plusieurs acteurs autour de cet enjeu et, en parallèle, favoriser à moyen terme le développement de d'autres lieux de compostage communautaires. C'est en démontrant que le compostage est réalisable et que même les commerçants de la ville mettent l'épaule à la roue et relèvent le défi, que la participation de la population au compostage résidentiel, communautaire ou institutionnel sera stimulée et gage de succès ! ■



COMMENT SE POSITIONNE LE BOIS DANS LA LUTTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE?



PAR DOMINIK TREMBLAY, Coalition BOIS

S'il est aujourd'hui un sujet de préoccupation commune à l'échelle planétaire, c'est bien celui de la question des changements climatiques. Il est maintenant acquis que ces changements menacent la vie. Comme l'a indiqué le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la majeure partie du réchauffement planétaire est due à l'activité humaine. Il serait donc temps de se responsabiliser et de passer à l'action. Mais comment ?

Parmi toutes les actions possibles de lutte contre les changements climatiques, une seule permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de séquestrer du CO₂ : utiliser du bois pour la construction des bâtiments. Les forêts possèdent la capacité de capter le carbone atmosphérique et, pour sa part, la récolte forestière via un aménagement forestier durable est une perturbation semblable aux catastrophes naturelles. La récolte d'arbres réduit l'âge moyen d'une forêt jusqu'à l'atteinte d'un nouvel équilibre. En somme, pour lutter contre les changements climatiques, il est important de maintenir une forêt productive en santé et de valoriser l'utilisation de produits du bois.

Une tonne de CO₂, c'est quoi ? Le CO₂ est très dilué dans l'atmosphère. En fait, sa concentration est de 0,0386 %. S'il était possible de remplir un ballon de CO₂ pur, il devrait avoir un diamètre d'environ 11 mètres. En 2006, le Québécois moyen était responsable de l'émission d'environ 11,1 tonnes de CO₂ par année dans l'atmosphère.

Le bois en construction pour réduire les émissions de CO₂

Prélever le bois en forêt, de la récolte jusqu'à la mise en chantier, nécessite de l'énergie et, en parallèle, produit du CO₂. Mais c'est peu en comparaison au CO₂ qui serait produit, si le bâtiment était construit en d'autres matériaux. En moyenne, l'utilisation d'un mètre cube de bois en construction évite l'émission dans l'atmosphère de 1,1 tonne de CO₂. Les produits de bois dans la construction de bâtiment ont une empreinte environnementale nettement inférieure à celle des autres matériaux.

Le bois pour séquestrer le CO₂

Le bois, c'est principalement de la lignine et de la cellulose. Ces composés sont constitués de carbone. En croissance, l'arbre trouve la matière dont il se construit dans l'atmosphère. Il capte le CO₂ atmosphérique et le transforme par photosynthèse en molécules d'oxygène O₂ qu'il libère dans l'atmosphère. Évidemment, le taux d'absorption varie tout au long de sa vie. Un arbre en pleine croissance va capter et séquestrer davantage de CO₂, que celui parvenu à maturité. Lorsqu'une forêt brûle ou qu'un arbre meurt et tombe, le carbone séquestré est réémis dans l'atmosphère sous forme de CO₂. Utiliser du bois pour construire un bâtiment, c'est lui éviter le feu et la décomposition. Construire en bois est un moyen de séquestrer le CO₂ de façon durable. En moyenne, pour chaque mètre cube de bois qu'il produit, un arbre a absorbé et séquestré l'équivalent de 0,92 tonne de CO₂. En combinant les effets positifs de la réduction du CO₂ et de sa séquestration par l'arbre, l'utilisation d'un mètre cube de bois en construction, équivaut à 2 tonnes de moins de CO₂ dans l'atmosphère. ■

ON A IMAGINÉ UN BAS-SAINT-LAURENT SANS PÉTROLE!

PAR PATRICK MORIN, agent de développement,
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Vous avez remarqué le prix de l'essence qui monte? À plus de 1,30 \$ le litre, plusieurs commencent à remettre en question certains de leurs choix. Et ce prix ne fera que monter dans le futur... C'est une situation particulièrement névralgique pour une région comme le Bas-Saint-Laurent, comme pour l'ensemble du Québec, qui dépense annuellement environ 17 milliards de dollars pour acheter le pétrole qu'elle consomme. Les conseils régionaux de l'environnement, à travers leur regroupement national, ont anticipé cette conjoncture et organisé *Les Rendez-vous de l'énergie*, pour que partout au Québec, on réfléchisse à notre dépendance au pétrole et aux solutions qui se présentent à nous pour y mettre fin.

LES RENDEZ-VOUS DE
L'ÉNERGIE

Le constat peut sembler décourageant : nous sommes dépendants du pétrole, lequel procure **40%** de toute l'énergie utilisée au Québec, dont **70%** pour le transport, et cette ressource non renouvelable coûtera par ailleurs de plus en plus cher pour l'obtenir. Cette dépendance frappe durement notre économie personnelle et collective, notre santé, les écosystèmes qui nous soutiennent et le climat. Par contre, si on voit le bon côté des choses, il y a là de nombreuses opportunités à saisir, et c'est ce que nous attendions des participants.

Les idées colligées lors de ces événements sont riches et diversifiées. Vous êtes curieux de connaître les sujets discutés et les idées mises de l'avant? Les comptes rendus complets des ateliers, rédigés par les participants qui proposaient eux-mêmes les sujets, sont intégralement disponibles sur la page dédiée aux *Rendez-vous de l'énergie* du site Web du conseil de l'environnement. La table des matières vous mettra l'eau à la bouche. On y parle d'électrification des transports, de biomasse forestière, d'aménagement des villes et villages pour diminuer l'auto-solo, d'achat local, de biocarburants, de synergies entre les entreprises, et j'en passe.

Et la suite? Conjointement avec le comité de pilotage et le comité consultatif régional, nous travaillons actuellement à une synthèse régionale qui sera publiée ce printemps. Nous voulons en faire un document phare de notre avenir énergétique, pavant la voie à une vision régionale qui, assurément, suscitera l'adhésion d'acteurs de tous les secteurs d'activités. Ce sera notre contribution, portée par une délégation bas-laurentienne, au forum National des *Rendez-vous de l'énergie*, qui est maintenant prévu pour l'automne 2011. ■



© Jean-François Gagnon

Au total, plus de 200 personnes de tout âge et de tous les secteurs d'activités, ont participé au forum des acteurs socio-économique tenu en novembre dernier à Rimouski, à l'un des 6 ciné-débats ou des 6 caravanes citoyennes organisés pour le grand public partout dans la région, de septembre 2010 à février 2011.

LA RÉGION BAS-LAURENTIENNE SE PRÉPARE EN VUE DE SON PREMIER FORUM SOCIAL



© André Roussel, 2010



PAR JULIE MCDERMOTT, *Forum social bas-laurentien*

Du 29 septembre au 2 octobre 2011, notre région accueillera à Esprit-Saint son premier forum social, où des centaines de personnes sont attendues afin de participer à cet important rassemblement citoyen.

Pourquoi Esprit-Saint? Ce n'est pas le fruit du hasard, mais un choix cohérent avec les objectifs du forum et l'identité de notre région! Pour le milieu rural, Esprit-Saint évoque un sentiment de résilience collective. Il y a quarante ans, le 15 août 1971, plus de 3 000 personnes provenant de 26 villages de la région participaient à la fondation d'Opération Dignité II. L'église d'Esprit-Saint, lieu des activités d'ouverture et de fermeture du Forum, reste imprégnée de cette expérience de prise en charge du territoire et de démocratie participative sans précédent. Le thème du forum social, « vers un RÉCHAUFFEMENT social », donnera le ton à l'événement et ses objectifs sont les suivants :

- Offrir un espace ouvert de débat citoyen et mobilisateur dans la région du Bas-Saint-Laurent;
- Favoriser le rassemblement, les réflexions et les échanges des citoyenNEs et des organisations autour d'enjeux communs;
- Susciter et identifier des pistes d'action concrètes;
- Permettre la création de liens dans un esprit convivial et festif.

Qu'est-ce qu'un forum social ?

Commençons par un petit rappel historique. Le tout premier forum social mondial (FSM) est né en 2001 à Porto Alegre au Brésil, et celui-ci revient annuellement dans différents pays. Cette année, plus de 45 000 personnes de 123 pays se sont rendues pour l'occasion à Dakar au Sénégal. C'est un événement qui a lieu en parallèle au forum économique mondial à Davos (Suisse). Le grand thème général qui relie tous ces forums est : UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE !

Les Forums sociaux sont basés sur quelques principes, dont les plus importants sont:

- l'opposition à l'ordre « néo-libéral » caractérisant la mondialisation actuelle ;
- l'ouverture à tous les courants idéologiques pour les projets alternatifs ;
- l'absence des partis politiques en tant que tels.

D'autres forums sociaux ont vu le jour notamment au niveau des régions et davantage près des populations locales. Par exemple, au Québec, il y en a eu à Montréal, au Saguenay-Lac-St-Jean, dans Chaudière-Appalaches ainsi que dans Lanaudière. Et maintenant c'est chez nous, dans le Bas-Saint-Laurent, que ça va se passer!

Ce qui caractérise également les forums, ce sont les ateliers qui sont autoprogrammés et qui permettent par le fait même une implication active des participantES. Cela donne enfin l'opportunité aux citoyenNEs de passer d'un mode de contestation à un mode davantage créatif, selon leurs préoccupations, afin de reprendre



possession de leurs institutions et de leurs espaces publics!

Un événement éco-responsable

Durant l'organisation et la tenue du forum, tous les comités de travail tendront vers les objectifs de la *carboneutralité* et du *zéro déchet*. Le but est d'améliorer au maximum notre bilan environnemental en réduisant notre consommation d'énergie et de papier à la source, par l'application des principes des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation des déchets) et des 3NJ (non emballé, fabriqué non loin, naturel et juste). De plus, les émissions de gaz à effet de serre produites seront compensées par un système de plantation d'arbres.

L'implication du milieu comme gage de succès

L'implication des diverses organisations ainsi que des citoyenNEs est primordiale pour faire de cet événement un succès et pour en arriver à un réel réchauffement social dans notre région.

Vous êtes préoccupéEs par un enjeu de votre région et aimeriez en discuter collectivement? Vous avez des solutions et des alternatives à proposer?

Qu'en est-il de la prise de conscience des enjeux environnementaux dans le Bas-Saint-Laurent? Comment, dès aujourd'hui, concilier les objectifs de développement économique et ceux liés à la préservation de l'environnement? Quels sont les enjeux associés à l'exploitation des ressources naturelles, renouvelables ou non renouvelables dans la région?

Proposez dès maintenant un atelier autoprogrammé sur le thème « environnement et utilisation des ressources » ou sur tout autre sujet touchant l'un des 11 axes thématiques du forum social bas-laurentien!

Pour offrir un atelier, il suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet forumsocialbaslaurentien.org. Le comité de la programmation analysera les propositions et un suivi sera effectué par la suite.

Au plaisir de discuter ensemble des enjeux qui nous concernent et de créer un réel réchauffement social au Bas-Saint-Laurent! ■

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE,

ÇA PREND DE L'ÉNERGIE!



Une base de réflexion sur l'avenir énergétique du Québec

PAR LUCE BERGERON, Co-éco

Sachant que la production d'énergie nécessite l'utilisation d'énergie, il est logique d'évaluer quels sont les types de production énergétiques les moins énergivores avant de se lancer dans des projets d'envergure. C'est donc dire qu'il faut d'abord et avant tout, privilégier les projets dont le taux d'énergie nette¹ est élevé.

Étant donné que l'on prévoit une augmentation de la consommation d'énergie, une raréfaction du pétrole et une hausse importante de son prix, il est primordial, pour ne pas dire vital, d'investir dès à présent dans des projets qui permettent de réduire en premier lieu cette consommation en privilégiant les projets d'efficacité énergétique, puis les projets de production d'énergie peu énergivores, sans quoi, nous n'aurons à moyen terme plus assez d'énergie (ou d'argent) pour en produire!

Pour imaginer le tout, prenons en exemple un ourson qui se nourrit de petits fruits facilement accessibles, mais dont les quantités sont insuffisantes à long terme pour répondre à ses besoins énergétiques vitaux. S'il ne change pas sa méthode et qu'il n'explore pas d'autres avenues, ou s'il ignore les enseignements de sa mère, il sera bientôt à court d'énergie pour aller s'approvisionner un peu plus loin, et à court de temps pour parvenir à assimiler d'autres techniques, comme la pêche par exemple. Son manque d'anticipation entraînera sa perte. Ce parallèle avec l'avenir énergétique est peut-être simpliste, mais illustre bien la logique s'y rattachant.

Dans le but de préserver une banque énergétique suffisante pour les générations futures, il est capital



d'investir d'abord dans des projets d'efficacité énergétique pour réduire le gaspillage (que ce soit pour le transport de marchandises ou de personnes, en bâtiment, en fabrication, etc.), et de considérer ensuite la production d'énergie en privilégiant les projets dont le taux d'énergie nette est élevé.

Selon une étude québécoise² réalisée en 2008, les types d'énergie à privilégier sur cette base seraient par ordre d'efficacité : l'hydroélectricité, la biomasse, le solaire thermique, l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, le biogaz produit à partir de matières organiques résiduelles puis, en dernier l'éthanol de maïs, les énergies fossiles telles que le pétrole, les gaz bitumineux et de schiste, le nucléaire. Cette classification doit cependant tenir compte de l'usage de l'énergie. Par

exemple, le rendement énergétique de la biomasse est supérieur si c'est de la chaleur qui est produite plutôt que de l'électricité. Par ailleurs, les énergies éoliennes ou solaires doivent être considérées comme complémentaires étant donné leur disponibilité intermittente. Par la suite, on peut s'attarder à analyser d'autres paramètres tels que les coûts d'exploitation, la distribution, les retombées sociales et économiques, etc.

En conclusion, à moins de souhaiter à son prochain le confort des camps de bûcherons, vaudrait mieux planifier l'avenir!

1. É (énergie) produite – É utilisée = É nette
2. Patrick DÉRY, *Quel rendement sur notre investissement énergétique?* CREDD, GREB. (2008) ■

ASTUCES POUR LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



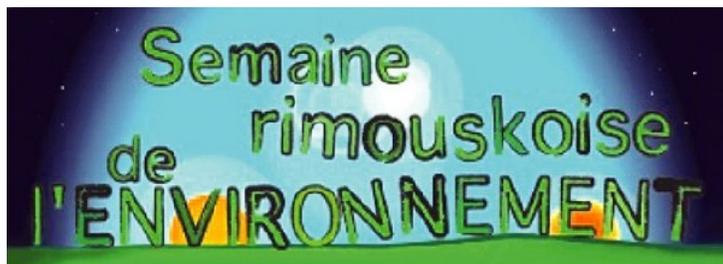
PAR BENJAMIN GRÉGOIRE, *chargé de projet, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent*

Même si la période d'inscription de l'édition 2011 de la campagne *Défi Climat* tire à sa fin, il n'est jamais trop tard pour s'engager dans la lutte aux changements climatiques. Voici quelques astuces qui vous permettront de contribuer à cet effort collectif, de façon à la fois significative et durable :

- Privilégier des gestes qui permettent une réduction importante de la consommation de combustibles fossiles, le principal responsable de l'augmentation des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Par exemple, en fonction de sa réalité et de ses besoins, il est possible de réduire ses émissions d'une à plus de quatre tonnes de dioxyde de carbone par an, entre autre en roulant avec un véhicule à faible consommation d'essence, en optant pour l'autopartage, voire même en choisissant de ne plus posséder d'automobile. D'autres gestes, tels que se rendre au travail ou à ses cours à pied ou à vélo, en transport collectif ou en covoiturage permettent également des économies importantes, et ce, tant au niveau des émissions de GES que financières. Le remplacement d'un système de chauffage désuet au mazout par un système de haute performance alimentée par une énergie renouvelable, l'utilisation du bois et de matériaux renouvelables ou réutilisés lors des rénovations et l'achat d'aliments de saison et de proximité, s'avèrent également des changements d'habitudes de vies efficaces.

- Opter pour des gestes relativement faciles à accomplir. Une étude CROP auprès des participants de la campagne *Défi Climat 2010* a démontré que les gestes les plus faciles à accomplir étaient ceux les plus aptes à être mis en œuvre. Les gestes qui procurent le sentiment de faire une réelle différence sont également des avenues de choix. Ces deux qualités d'un geste s'avèrent des alliés incontournables contre les plus grands obstacles rencontrés par les participants : la ténacité des anciennes habitudes, le manque de temps et le manque d'argent.

Profiter des ressources et des gestes proposés sur le site www.deficlimat.qc.ca. Malgré la fin de la période officielle d'engagement, les informations présentées sont d'actualité. D'ailleurs, une fois mis en œuvre, les gestes posés contribueront également à la lutte aux changements climatiques! ■



INITIATEUR DE PROJETS COLLECTIFS POUR LE FAÇONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN!

PAR LAURENCE GRAVEL, Comité organisateur de la SRE

Le samedi 19 février dernier marquait la fin de la troisième édition de la *Semaine rimouskoise de l'environnement (SRE)*, laquelle a regroupé plus d'une quinzaine d'organismes rimouskois sous la thématique *Au-delà du geste individuel, créons la société de demain*. L'heure est maintenant au bilan...

On retiendra d'abord de cette semaine d'activités qu'elle s'est attaquée à un sujet hors de l'ordinaire, à savoir le changement social. Contrairement à la majorité des événements à caractère environnemental, nous ne nous sommes pas attardés aux gestes quotidiens pouvant être posés individuellement. Tout en reconnaissant leur pertinence, nous avons plutôt voulu faire valoir la force du nombre, en portant notre réflexion sur les grandes orientations que notre société peut se donner, en vue d'améliorer les conditions de notre environnement physique et social. À titre d'exemple, on peut faire état de l'importance accordée à ce que chacun éteigne la lumière d'une pièce après l'avoir quittée, mais on soutient que l'économie énergétique et ses avantages seraient encore plus importants, si l'on revoyait les modes d'approvisionnement énergétique à l'échelle du Québec. Ainsi, la *Semaine rimouskoise de l'environnement* a été divisée en quatre grandes thématiques qui ont été approfondies sous l'angle de la collectivité, soit l'organisation du territoire, la production énergétique, la transmission des savoirs et l'alimentation. Pour chacune d'entre elles, les citoyens de Rimouski ont eu la chance d'approfondir leurs connaissances et de s'investir dans divers débats, conférences, projections

et manifestations. Certains événements portaient d'ailleurs sur des sujets à la une de l'actualité, notamment sur la prospection et l'exploitation des gaz de schiste et du pétrole dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que sur la réforme agricole québécoise en cours qui doit ses origines au fameux *Rapport Pronovost...*

Perspectives d'avenir

Au-delà de l'événement venant à peine de se dérouler, que peut-on prédire pour la *Semaine de l'environnement* dans le paysage rimouskois pour les années à venir? On ne peut qu'espérer qu'elle touche et rassemble de plus en plus de citoyens dans une vision commune de changements afin qu'il en émerge des initiatives concrètes qui perdurent dans le temps. D'ailleurs, au sortir de cette édition, certains participants de la discussion *Transmettre le savoir autrement, l'école alternative* ont formé un comité afin de contribuer à la mise sur pied d'une école primaire alternative en région.

Nous vous donnons rendez-vous en 2012, soit pour l'organisation de l'événement ou encore pour participer aux nombreuses activités qui s'y dérouleront. De nouveaux défis nous seront posés, puisque les problématiques environnementales et la conscience collective auront évoluées.

Au nom de tous les membres organisateurs de la *Semaine rimouskoise de l'environnement*, merci à tous les partenaires qui ont mis la main à la pâte afin d'initier les premiers pas vers un idéal de société pour créer ensemble la société de demain ! ■

Saviez-vous que ...



Depuis 2002, la *Semaine de l'arbre et des forêts* a laissé place à un mois complet de sensibilisation. Le mois de mai sera donc rempli d'activités ayant pour thème **Je choisis la forêt**. Il est possible de se procurer des articles promotionnels du **Mois de l'arbre et des forêts** et de connaître le calendrier complet des événements au Bas-Saint-Laurent, sur le site de l'Association forestière bas-laurentienne au www.afbl.info.

PETITE HISTOIRE DE

PAR CATHERINE DESRAY, *Coopérative ATENA*

VALORISATION



Il y a quelques années maintenant, la coopérative ATENA a saisi une opportunité de se plonger dans le monde de l'informatique en mettant sur pied un CACI, soit un Centre d'accès communautaire à Internet. Face à un besoin évident de la population pour des services de réparation et de formations en informatique, le secteur s'est développé et, rapidement, nous avons été confrontés à de nombreuses questions éthiques face au matériel que générait ce secteur d'activité. Que font les gens de tous leurs ordinateurs désuets? Que ferons-nous des nôtres?

Suite à de nombreuses réflexions et discussions sur le sujet, et en respect avec nos valeurs sociales et environnementales, nous avons mis sur pied une collecte annuelle d'équipements informatiques afin de sensibiliser la population aux différents enjeux environnementaux reliés au matériel informatique et, également, d'en faire la valorisation. Bien loin de penser que la réponse de la population serait instantanée, notre équipe a dû faire face à la musique.

De fil en aiguille, nous avons développé, recyclé, valorisé et donné! La valorisation de matériel informatique est passée d'une activité marginale à une activité principale autour de laquelle se développe aujourd'hui notre expertise, nos installations et notre réputation.

C'est maintenant au quotidien et dans notre nouvel espace rue St-Pierre à Rimouski que notre équipe de techniciens s'affaire à trier, récupérer et réinstaller, pièce après pièce, tout le matériel que la population nous offre. Et malgré les coûts que peuvent engendrer nos activités de valorisation, notre mission reste la même : un accès plus grand à l'informatique pour toute la population, et ce, en accord avec nos valeurs environnementales et sociales.

Malgré que la valorisation du matériel informatique ne soit pas nécessairement une réelle panacée, elle reste tout de même une partie de la solution à la problématique des déchets informatiques. Nous sommes convaincus que d'offrir une seconde vie au matériel, de sensibiliser la population ainsi que de continuer à développer dans le sens de la protection de l'environnement est en soi un pas (et même deux!) dans la bonne direction. Parce que ces gestes sont à la portée de tous et que chacun d'eux compte! ■



Plus de **15** tonnes de matériel ont été amassées la première année, **5** tonnes la deuxième année et **12** tonnes au cours de la troisième année.

Saviez-vous que ...

ICI ON RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

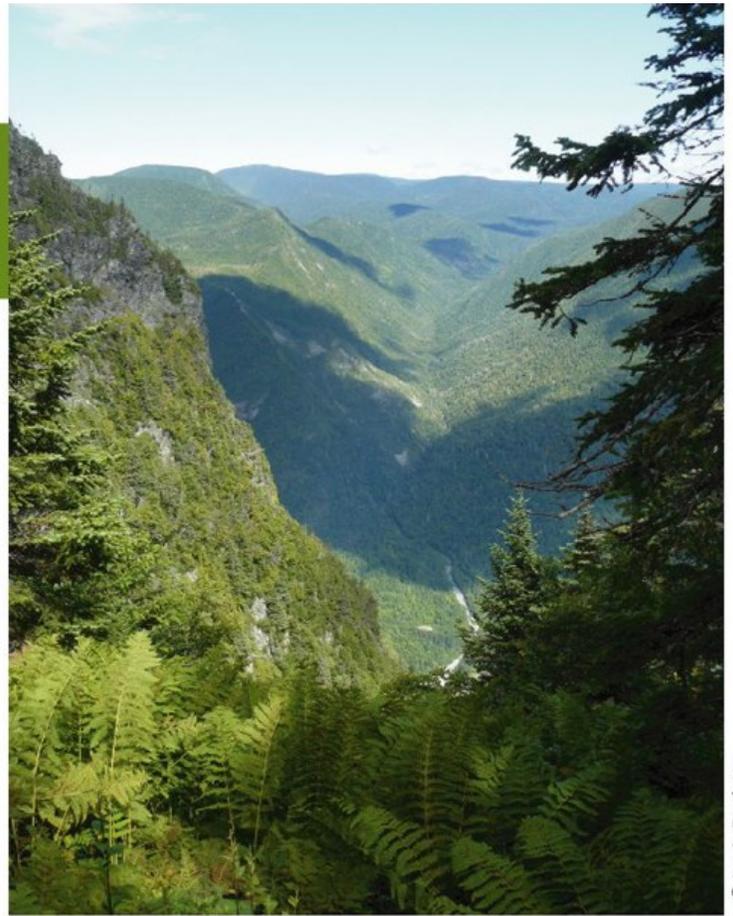
Plus de **40%** des matières résiduelles du Québec sont générées par les industries, les commerces et les institutions (ICI). Dans le but de reconnaître les ICI ayant des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles, la société d'État **RECYC-QUÉBEC** a créé le programme ICI ON RECYCLE! Les établissements intéressés à l'un des trois niveaux du programme peuvent s'inscrire sur le **Portail ICI ON RECYCLE!**, au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

**PROJET D'UNE AIRE
PROTÉGÉE DANS**

LES MONTS CHIC-CHOCS

DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE

**PAR le Comité pour l'établissement d'une aire protégée
dans les Chic-Chocs de la Réserve faunique de Matane**



© Louis Fradette

Voilà maintenant plus de quatre ans qu'un comité de citoyens de la région de Matane œuvre à promouvoir l'établissement d'une aire protégée dans les monts Chic-Chocs de la Réserve faunique de Matane. L'aire projetée, de catégorie III de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), couvre une superficie de 465 km². Elle s'étend du premier sommet ouest de la chaîne, situé à proximité du Poste John, jusqu'à la limite ouest du Parc de la Gaspésie. Celle-ci comprend entre autres une vingtaine de sommets de plus de 900 mètres d'altitude, dont quatre excèdent 1000 mètres. Ce territoire montagneux aux superbes paysages, entrecoupé de profondes vallées, couvre la tête des bassins hydrographiques des rivières Matane, Cap-Chat et Cascapédia.

Ce territoire, soumis depuis plus de 100 ans à des coupes forestières réalisées jusqu'à plus de 900 mètres d'altitude, abrite encore la plus grande concentration et les plus grandes superficies de vieilles forêts du Bas-St-Laurent, ainsi qu'une grande proportion de forêts d'intérieur de bonne superficie qu'il importe de préserver. Il abrite, outre le populaire orignal, de nombreuses espèces menacées ou vulnérables, dont la plus connue est sans aucun doute le Caribou des bois, écotype montagnard. En ce qui concerne la faune aviaire, de récents inventaires terrain réalisés en 2009 et 2010 ont pu démontrer que dix (10) espèces d'oiseaux à statut précaire occupent ce territoire en période de nidification, telles les espèces emblématiques suivantes : l'Aigle royal, le Pygargue à tête blanche et la Grive de Bicknell.

Le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) du Bas-St-Laurent, présenté à l'automne 2010, dresse un tableau inquiétant et fort préoccupant de l'état de l'environnement forestier, des aires protégées ainsi que du maintien de la biodiversité dans la région. L'établissement d'une aire protégée dans les monts Chic-Chocs permettrait de répondre à ces carences, en préservant ce milieu naturel remarquable. Par ailleurs, cette superficie combinée à celles du Parc de la Gaspésie et de la Réserve écologique Fernald, créerait dans la région et dans la province naturelle des Appalaches, une grande aire protégée de dimensions suffisantes pour assurer le maintien de la biodiversité, particulièrement pour les grands mammifères et oiseaux qui possèdent de grands domaines vitaux, tels le Caribou montagnard, l'Aigle royal ou le

Pygargue à tête blanche. La constitution de ce plus large territoire protégé, créerait également un corridor naturel favorisant la connectivité et le maintien de l'intégrité écologique dans l'Est du Québec et dans le nord-est du continent.

En plus du soutien régional, plus de quarante (40) organismes et associations et de nombreux scientifiques appuient ce projet. Une pétition regroupant près de 10 000 noms a aussi été déposée à l'Assemblée Nationale pour réclamer la protection de ce territoire fragile, unique et magnifique. Vous pouvez prendre connaissance du projet sur le site www.chic-chocs.org . ■

Saviez-vous que ...



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011

Après l'Année internationale de la biodiversité en 2010, l'ONU proclame **2011 l'Année internationale des forêts**. Cette initiative vise à promouvoir la gestion durable, ainsi que la préservation et le développement des forêts dans le monde. Tout au long de l'année, des activités de sensibilisation seront organisées partout sur la planète. Pour en connaître davantage sur le sujet, consulter le dossier spécial sur GaïaPresse.ca.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Membres du conseil exécutif

- Présidente, Karine Malenfant, *Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent*
- Vice-président, Éric Bélanger, *Membre individuel*
- Trésorier, Jean-François Girard, *Membre individuel*
- Secrétaire, Jean Bachand, *Société de conservation de la Baie de l'Isle-Verte*
- Officier, Robert Savoie, *Membre individuel*

Autres membres du conseil d'administration

- Guy Ahier, *Groupe UNI-VERT de Matane*
- Jérémie Caron, *Première nation Malécite de Viger*
- Armor Dufour, *Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT)*
- Guy Frigon, *Communauté autochtone (CAGG)*
- Bermond Gagné, *Écolo Vallée et Mitis*
- Yanick Gendreau, *CADUCC de l'UQAR*

MESSAGE À NOS LECTEURS

Publié depuis 1996, le périodique l'*Écho-Système* permet à la population bas-laurentienne d'avoir accès gratuitement à des informations de choix sur les débats environnementaux qui nous concernent tous.

La tribune de l'*Écho-Système* est ouverte à vous, citoyens et organismes soucieux de partager des informations importantes provenant de votre implication dans les dossiers environnementaux qui nous préoccupent. Vous pouvez faire parvenir vos textes par courriel au crebsl_mel@globetrotter.net.

Fiche d'adhésion

Oui, j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas-Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre, individuel (selon ressources) 5\$ 10\$

Organisme (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Retournez à : CREBSL, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5